

## Compte rendu du Conseil d'école de Saillans N°1 du 12/11/2019.

### Enseignantes :

*Elémentaire* : MARTINEZ Camille (mi-temps CP), PONTON Betty (CE2, CM1), PUENTE Sarah (CM1-CM2), SUCHET Sylvie (RASED), THOMAS Soazig (mi-temps CP)

*Maternelle* : ALCAMO Catherine (directrice, MS/GS), MIGHELI Joëlle (PS/MS et conseillère de La Chaudière), MIGHELI Maurice (TPS, PS, MS)

**ATSEM** : GRAMOND-PONCET Annick

**Parents délégués** : DOMENACH Raphaël, LARCHER Virginie, SELLIER Raphaëlle, TROUILLE Stéphane, ZANOLI Sonia

**Elues** : SEUX Christine (élue jeunesse+ présidente SIVU), ROUX Sylvie (conseillère municipale Saint-Sauveur en Diois, responsable des services du SIVU)

**Mairie** : BONNAT Nathalie (secrétaire générale mairie de Saillans),

### Excusés :

MISIURNY Olivier (IEN), BEILLARD Vincent (maire de Saillans), AMALBERT Christine (parent délégué), BOILLOZ Mickaël, BOUTET-MARTIN Sylvie (directrice élémentaire, enseignante), GERDNER Célia, GIRAIN Muriel (enseignante), GUEMARD Emeline, NAZARE-VALENTE Céline (enseignante).

### 1) Présentation des équipes et effectifs de l'année en cours.

- **ECOLE ELEMENTAIRE.**

Septembre 2019 : ouverture de la 5<sup>e</sup> classe en élémentaire. L'effectif total est maintenant de 111 enfants.

CP : 22 élèves (Mmes THOMAS Soazig et MARTINEZ Camille)

CP/CE1 : 19 élèves (Mme GIRAIN Muriel)

CE2 : 23 élèves (Mmes BOUTET MARTIN Sylvie et NAZARE VALENTE Céline)

CE2/CM1 : 22 élèves (Mme PONTON Betty)

CM1/CM2 : 25 élèves (Mme PUENTE Sarah)

- **ÉCOLE MATERNELLE.**

Actuellement, il y a 53 enfants en maternelle, répartis dans 3 classes

La classe « jaune » de Maurice MIGHELI : 19 enfants : 5 TPS, 6 PS, 8 MS

La classe « bleue » de Joëlle MIGHELI : 19 enfants : 7 PS, 8 MS, 4 GS

La classe « verte » de Catherine ALCAMO : 14 enfants : 8 MS, 6 GS

### 2) Règlement intérieur des écoles.

Celui-ci est élaboré en regard du règlement départemental. Pour Saillans, quelques petits changements par rapport à l'année dernière. La première modification concerne l'âge d'entrée à l'école. En effet, à partir de cette année, les enfants doivent obligatoirement venir à l'école l'année de leurs 3 ans. Est rappelé également que les parents de maternelle doivent aller avec leurs enfants, jusqu'à la classe. La seconde modification concerne les objets interdits et/ou dangereux. Effectivement, les enseignants ont souhaité rajouter l'interdiction des appareils électroniques.

Ce nouveau règlement est voté et accepté à l'unanimité des membres présents avec 0 voix contre et 0 abstention.

### 3) Les projets.

Cette année, **en maternelle**, 2 projets financés par « Les P'tites Canailles ». Le premier avec un artiste plasticien béninois, Modeste AFFAMA. Grâce à ce projet, les enfants ont été sensibilisés à l'art africain. Leurs productions plastiques ont été exposées dans la salle de motricité. Les parents de maternelle ont été conviés à voir cette exposition. Cette dernière est d'ailleurs en ce moment, à la bibliothèque.

Le second projet est en lien avec l'instrumentarium Baschet. L'an passé, Aurélie CIMEN est venue dans l'école pour faire découvrir aux enfants les 14 instruments très originaux de cet ensemble. Les enseignantes de maternelle, très enthousiastes, ont décidé de travailler avec cette maman d'élèves pour créer un spectacle utilisant cet instrumentarium. Ce spectacle liera musique, poésie, travail corporel et conte musical.

Enfin, cette année encore, les trois classes de maternelle décroissent trois après-midi par semaine. Les enfants passent dans divers ateliers qui leur permettent de travailler l'art en fonction du pays d'origine de certains élèves (maman japonaise, parents d'Amérique Latine...)

En **CP**, un papa d'élève est venu présenter son travail de réalisateur de dessin-animé. En ce moment, il fabrique un petit court-métrage d'environ 4 minutes qui sera présenté à une exposition temporaire à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris. Merci à ce papa qui a pris le temps de venir en classe pour nous faire partager son travail.

**CP/CE1** et **CE2/CM1**. Les deux classes ont un projet en art. Celui-ci se fera en deux temps avec tout d'abord, une visite de l'exposition « Au jour le jour » à Crest le 26/11 ; et ensuite, au printemps, une visite du musée de Valence.

**CE2** : Projet pluridisciplinaire d'éducation à l'environnement « Le massif de Saou : des oiseaux et des hommes ». Il s'agit de mobiliser les élèves autour d'un thème de leur environnement proche (les oiseaux et les hommes), et de les impliquer dans des actions de protection de l'environnement. Au terme de ce projet, une exposition aura lieu dans laquelle les élèves présenteront leurs travaux : diaporama, dessins, photos, schémas... ainsi qu'un recueil de contes des origines.

**CM2**. Réalisation du journal « Les échos liés », dont les articles traitent de l'actualité internationale, nationale et Saillansonne. Les enfants font les articles, la mise en page, l'agencement des photos... Ils gèrent également la vente de ce journal (prix libre) dont les bénéfices sont reversés à l'association des P'tites Canailles.

Cette année, les élèves vont travailler sur la gestion des déchets avec deux interventions en novembre et décembre de la SYTRAD : Syndicat de traitement des déchets Ardèche Drôme. Ils poursuivront également leur travail dans le jardin de la cour de l'école (avec l'association Pied à terre). Et en fin d'année, ils feront des sorties vélo (avec l'association du vélo club de Saillans). D'ailleurs, le mardi 19/11, les enfants ont participé à des ateliers de prévention routière.

Concernant les deux écoles, plusieurs projets fédérateurs seront mis en place durant cette année scolaire.

1. La chorale. Cette année encore, elle sera animée par Mme Zakia ENNASSIRI. Une représentation aura lieu en fin d'année. Ce projet est subventionné par la mairie et les P'tites Canailles.
2. Les deux écoles proposent aux familles d'acheter un calendrier décoré par de magnifiques photos de Saillans. Celles-ci ont été prises l'année dernière par les élèves de CE2 de Mme Boutet-Martin, dans le cadre d'un projet mené avec l'association Lysandra. Le prix de vente du calendrier est 7 euros l'un, 12 euros les deux. L'argent récolté servira à financer les divers projets des écoles. Les enseignantes remercient les parents pour leur participation à l'achat de ces calendriers.
3. Marchés de Noël. Deux dates ont été retenues : les dimanches 8 et 15 décembre. Vous y trouverez des objets et des friandises fabriqués par les enfants.
4. Le mois dernier, les enseignantes ont proposé aux parents d'acheter différents objets (décorations, fleurs ... par le biais du catalogue Initiatives). Ceux-ci viennent juste d'arriver à l'école. Au printemps, des plantes seront également proposées à la vente. Au préalable, les enfants auront travaillé sur la germination.

Mme Seux intervient pour préciser que le financement du projet chorale va être débattu au prochain conseil de pilotage de la mairie, afin de fixer le

montant octroyé par la commune. Toutefois, elle précise que celui-ci ne sera en aucun cas inférieur à celui de l'année dernière. Il sera soit égal, soit supérieur.

#### **4) Point sur les locaux.**

En début d'année, la directrice de maternelle a décidé de ne plus utiliser la cabane où étaient stockés les vélos (trop dangereuse). Il est maintenant urgent d'avoir une nouvelle cabane car les vélos restent dehors. Il y a quelques semaines, ceux-ci ont d'ailleurs été utilisés par des personnes hors de l'école. La mairie précise que la commande a été passée pour une cabane métallique.

Lors du dernier conseil d'école, les enseignantes et les ATSEM avaient demandé l'acquisition d'une table à langer afin de changer les enfants de maternelle pas encore propres. En début d'année, une table à langer ordinaire a été installée. La personne en charge de la santé et de la sécurité au travail ayant validé cette installation, la mairie annonce que celle-ci va rester en place. Mme Gramond-Poncet Annick (ATSEM) précise qu'elle attend un document écrit signé du maire, l'autorisant à utiliser cette table à langer qui ne répond pas aux normes de vie en collectivité. Mme Bonnat Nathalie regrette cette réaction, mais annonce que le document demandé va être rédigé rapidement.

La nouvelle classe en élémentaire est très belle (peintures neuves). Les enseignantes demandent le même « relooking » pour les deux autres classes à côté. La mairie répond que ces travaux ont coûté très cher. Pendant les vacances, des techniciens sont intervenus pour résoudre les problèmes de fuites d'eau dans le couloir (infiltrations), mais aucune solution n'a été trouvée.

Mme Puente Sarah demande à ce que le couloir d'entrée soit nettoyé car il est très sale. De même pour les fenêtres des classes. Concernant le sol, la mairie répond que les agents doivent prendre le balai, la balayeuse ne passant pas partout. Demande de Mme Alcamo : en automne, les agents pourraient peut-être passer deux fois par semaine pour nettoyer la cour, car celle-ci est parfois glissante (donc dangereuse) avec les feuilles mortes.

Réponse de la mairie : les plannings sont déjà très chargés. Mme Puente intervient également concernant le chauffage. Le thermostat du radiateur de sa classe est cassé, et il fait vraiment très chaud dans sa classe ; de même que dans la classe de CP.

Mme Alcamo demande aussi quand est-ce que le périscolaire pourra quitter la salle de motricité. La mairie répond que, même si les travaux ont bien avancés, il reste encore beaucoup de choses à faire. La date de fin n'est pas fixée de façon précise ; normalement en fin d'année civile. La rencontre pour la validation PMI (pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans) a déjà eu lieu. La mairie relance souvent les professionnels afin que le chantier avance le plus vite possible. Mme Alcamo demande pour combien d'enfants est prévu ce nouveau lieu d'accueil. Réponse : 10 enfants de moins de 6 ans et 20 de plus de 6 ans. A l'avenir, une extension sera toujours possible. Mme Migheli Joëlle précise que la cohabitation enseignant – périscolaire dans la salle de motricité se passe très bien.

#### **5) Questions diverses.**

Information de la mairie. En ce moment, une exposition se tient en mairie sur les poilus de la guerre 14-18 (les poilus, l'hôpital militaire, le cimetière). Tout le monde est cordialement invité à venir voir cette exposition. Mme Puente demande si c'est possible de venir en demi-classe. Réponse positive.

En maternelle, les enseignants utilisent régulièrement les tablettes, principalement pour faire des vidéos. Mme Alcamo demande s'il est possible d'avoir une connexion internet. Elle souligne également que le matériel informatique actuel est obsolète. Mme Ponton qui a travaillé dans de nombreuses écoles, précise que la grande majorité des écoles, contrairement à Saillans, a accès internet et possède une imprimante couleurs. L'ensemble des enseignants réitère donc cette demande auprès de la mairie. Concernant internet, la mairie répond que c'est un chantier très compliqué, les classes étant actuellement reliées au standard de la mairie. A propos de l'équipement informatique, le collègue Emile Loubet de Valence a proposé de donner des ordinateurs. Les enseignants ont donc fait une demande de 9 ordinateurs. En attente.

Enfin, Mme Seux annonce que, consciente des problèmes informatiques, la mairie vient de donner un ordinateur portable à l'école.

Intervention de Mme SUCHET Sylvie, maîtresse E au sein de RASED : Réseau d'aide pour les enfants en difficulté. Mme Suchet présente son rôle au sein de l'école. Une fois par semaine (le mardi après-midi), elle intervient auprès de certains élèves (sur demande des enseignants et en tout petits groupes de 2 ou 3 enfants) afin de les aider à surmonter leurs difficultés. Elle travaille en lien avec Mme CHAFFOIS Christine, la psychologue scolaire. Mme Suchet remercie la mairie de lui mettre une salle à disposition ; ainsi que pour la subvention versée qui lui a permis d'acheter des fournitures et du matériel pédagogique adapté à ses besoins.

Intervention de Mme Seux pour nous informer que les affiches (sur la loi Blanquer) demandées par les directrices, ont été commandées aujourd'hui. Celles-ci présentent la Charte de la Laïcité, l'Ecole de la Confiance.

Enfin, Mme Sylvie Roux intervient pour annoncer que son équipe, les agents du SIVU et les ATSEM ont reçu une formation au PSC 1 (Prévention et Secours Civiques). Cette formation était très intéressante et s'est déroulée dans un climat agréable.

Fin de la séance à 20h00

Secrétaire : THOMAS Soazig  
Catherine

Présidente : ALCAMO